

## PONT ROUTIER ISOLÉ (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Buffon

brief 69 du versant Yonne

Dossier IA21003962 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



### Historique

Au début du 19e siècle, Mme Buffon-Daubenton avait réclamé la construction d'un pont pour desservir la "petite forge" dont l'ingénieur Charles Forey avait effectivement dressés les plans en 1814-1815 (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 96). Voici en quels termes Mme Buffon-Daubenton, qui habitait alors rue Charlot à Paris dans le Marais, se plaignait du canal en janvier 1815 dans une lettre adressée au préfet de Côte-d'Or : « L'établissement du canal de Bourgogne, Monsieur, me cause le plus grand préjudice, sans que par la suite ce canal puisse m'être d'aucuns avantages puisque le fer qui se fabrique dans mes usines se vend en totalité dans le pays. Indépendamment de la division de mes propriétés, de la privation que j'éprouve d'une grande étendue de terrains précieux, de la difficulté de l'exploitation de mes fermes, il est certain, Monsieur, que le canal qui est ouvert aujourd'hui reçoit la presque totalité des fontaines qui descendaient dans mes biefs et qu'ainsi mes deux forges éprouveront tous les ans un excédent de chômage de plusieurs mois, enfin il est reconnu que toutes communications vont être interceptées avec l'une de mes usines appelée La Petite Forge. Il est dans l'intérêt du gouvernement sans doute, de diminuer autant que possible le dommage que le canal me cause puisque par là on diminuera les indemnités que j'ai incontestablement le droit de réclamer [...] Quelle que soit la qualité de l'indemnité qui me sera attribuée, elle ne sera jamais pour moi un dédommagement suffisant. Tel est aussi le motif qui m'a déterminée à solliciter la construction d'un pont en avant de la Petite Forge de Buffon » (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 96). Nièce de Daubenton, et seconde épouse du fils de Buffon, Georges-Louis, guillotiné en 1794, Elisabeth-Georgette Buffon-Daubenton était devenue propriétaire des forges après le décès de son mari. Le pont dont il est ici question reliait la "petite forge" à l'ancienne route de Paris à Genève (ancienne N 5, actuelle D 905). Il a depuis été démantelé et a perdu son tablier.

**Période(s) principale(s) :** 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

**Dates :** 1814 (daté par source)

**Auteur(s) de l'oeuvre :**

Charles Forey (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

### Description

Culées en pierre. Le tablier a été déposé. Le chemin passant sur ce pont mène aux Petites Forges de Buffon, propriété privée.

### Eléments descriptifs

**Murs :** calcaire, moellon, pierre de taille

### Informations complémentaires

**Thématiques :** canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton :** Bourgogne

**Hydrographie :** canal de Bourgogne

**Dénomination : pont**

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble, avec le village de Buffon.**

21, Buffon, lieudit : bief 69 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20122101967NUC4AQ

Date : 2012

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine